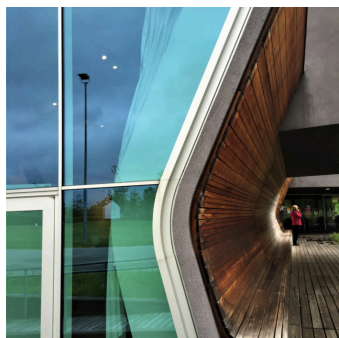




L'isolation phonique écologique

Conception et mise en œuvre

Durée : 1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures

Thématique(s) : Acoustique, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Isolation phonique

Date :

Lieu : ()

Intervenant(s) : Jean Louis BEAUMIER, Conseiller en acoustique de l'écoconstruction (A pas de velours)

Programme de formation

Les bruits extérieurs au bâtiment & les bruits intérieurs du bâtiment

Les matériaux isolants : pour comparer les produits, indices et mesures

Les éco-matériaux pour l'isolation phonique

- Les matériaux de structure, les matériaux isolants
- Diverses caractéristiques et atouts des bio-sourcés

Les principes de l'isolation phonique

- Le système masse – ressort – masse
- La désolidarisation

L'isolation phonique de l'enveloppe du bâtiment, en neuf et en rénovation

- Les ouvertures : fenêtres et baies, portes
Critères de choix des produits, détails de mise en œuvre
- Les toitures sur combles aménagés, sur combles perdus
Le cas des zones aéroportuaires
- Les murs maçonnés et les murs bois
Choisir un mur en fonction de la performance recherchée
Focus sur les murs en paille

L'isolation phonique intérieure, en neuf et en rénovation

- Cloisons simples et complexes, séparatifs d'appartement
Choix de solutions en fonction des situations, détails et précautions pour la mise en œuvre
- Séparations d'étage, planchers et plafonds, en filière sèche et filière humide
Comparaison de diverses solutions en fonction de objectifs recherchés, détails de mise en œuvre

En annexe

- La réglementation acoustique
- Les points singuliers dans la mise en œuvre
- Aller + loin : aspects théoriques des sons et propagation
- Méthode de calcul de l'affaiblissement global des façades

Objectifs de formation

- Comprendre les grands principes de l'isolation phonique
- Connaître les éco-matériaux et leurs atouts en isolation phonique
- Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf ou en rénovation
- Réussir le lien entre le prescripteur et l'applicateur

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment.
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL.
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE.
- Artisans, entreprises et associations.

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC

& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 370 € HT (444 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-PE, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

12/09/2024

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)